

HARO Sports Floors

Dominating the game.

ROME 20

Type: sol de sport mobile
Utilisation: usage sportif et polyvalent, patinoire



- Parquet sportif module HARO Premium (dimensions: 1070 x 2140 x 24,6 mm)
- Rampe HARO (parquet: 165 x 1070 mm) (ou comme alternative contreplaqué: 90 x 1070 mm)
- Parquet sportif module HARO Premium (dimensions: 1070 x 1070 x 24,6 mm)
- Couche d'élasticité spéciale (dimensions: 2200 x 1510 x 15 mm)



compatible
avec les sols
chauffants

Pose sur support à surface plane conforme à la norme DIN 180202 : 1997-04, tableau 3, ligne 4	Modèle Rome 20
Couche d'élasticité spéciale HARO, contrecollé d'un coté avec un tissu spécial, pose avec des joints décalés, installation flottante	15 mm
Module HARO avec fermeture spéciale brevetée composé de: <ul style="list-style-type: none"> parquet sportif HARO Premium avec support en bois massif d'une épaisseur de 3,6 mm, avec vitrification PERMADUR® réalisée en usine plateaux de quadrillage en contreplaqué BFU 100 selon DIN 68705, partie 3; (dimensions : 91,5 x 91,5 x 12 mm) brides de connexion en contreplaqué périphériques contreplaqué BFU 100 selon DIN 68705, partie 3 (dimensions: 19,3 x 19,3 x 12 mm) 	12,6 mm
	12 mm
Rampe HARO avec fermeture spéciale (dimensions : 90x1070 mm)	
Hauteur de la structure	39,6 mm
Résultats de mesure selon DIN V 18032, partie II	Rom 20
Absorption de choc, % ≥ 53 (valeur minimale)	61 %
Déformation standard, mm ≥ 2,3 (valeur minimale)	3,3 mm
Comportement sous charge roulante, 1500 N	✓
Rebond de ballon, % ≥ 90 (valeur minimale)	97 %
Comportement de glisse, 0,4 - 0,6 (min./max.)	0,53 / 0,56
Cuvette de déformation, % ≤ 15 (valeur moyenne)	9,2 %
Tolérances maximales du support selon DIN 18202: 1997-04, tableau 3	3 mm dans un radius d'un mètre 9 mm dans un radius de 4 mètres 12 mm dans un radius de 4 mètres 15 mm dans un radius de 4 mètres

Le modèle Rome 20 est conforme à la norme DIN V 18032-2; avril 2001, à la EN 14904, à la directive ÖISS 08/2005 ainsi qu'au règlement de la FIBA 2010 et fait l'objet des contrôles de qualité RAL-GZ 942.

